

Un événement

COSMETIC  
VALLEY  
FRANCE



PROGRAMME  
MIS À JOUR

17<sup>ÈME</sup>  
ÉDITION

# Congrès Parfums & Cosmétiques

Enjeux réglementaires  
Chartres

## 6 ET 7 NOVEMBRE 2019

Le rendez-vous annuel de la réglementation cosmétique

## PROGRAMME

2 JOURS POUR ÉCHANGER SUR LA RÉGLEMENTATION, AVEC NOTAMMENT :

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| Salvatore D'ACUNTO, DG Grow, CE *          | Emma MEREDITH, CTPA             |
| Julien DUPONT, ANSM *                      | Meglana MIHOVA, EPPA            |
| Anne DUX, FEBEA *                          | Ambroise PASCAL, DGCCRF         |
| Claude FROMAGEOT, Groupe Rocher *          | Gerald RENNER, Cosmetics Europe |
| Jean-François GOURSOT, Prodarom *          | Christophe ROUSSELLE, SCCS      |
| Karen LEMASSON, Laboratoire Expanscience * | Emma TROGEN, Cosmetics Europe   |

 Contact us for the English version: [parfumscosmetiques@advbe.com](mailto:parfumscosmetiques@advbe.com)

Partenaire  
organisateur



Sponsor Gold

Veeva

Partenaires



[www.congres-parfumscosmetiques.com](http://www.congres-parfumscosmetiques.com)



## PROGRAMME MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

### LA COSMETIC VALLEY



#### COSMETIC VALLEY, TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DE LA COSMÉTIQUE MONDIALE

Créée en 1994, labellisée pôle de compétitivité en 2005, la Cosmetic Valley est aujourd'hui le territoire de référence de la cosmétique mondiale et le premier centre mondial de ressources en parfumerie-cosmétique.

Moteur d'une filière d'excellence reconnue dans le monde entier et leader mondial, ce pôle national incarne les valeurs de la marque France : innovation, performance, sécurité des produits, respect de l'environnement.

[www.cosmetic-valley.com](http://www.cosmetic-valley.com)

### GROUPES D'ÉCHANGES

Ces groupes, animés par les intervenants, constituent un complément aux interventions de la journée. Ils permettent :

- un meilleur échange, plus informel, entre participants et intervenants,
- d'approfondir le thème développé dans la journée, d'entrer plus dans les détails,
- un meilleur échange de bonnes pratiques, à travers les questions et les réponses.

Communiquez sur votre entreprise,  
vos savoir-faire auprès de plus  
de 550 participants !

Pour connaître les différentes opportunités de sponsoring, contactez **Sandra POITOU** :

+ 33 (0)1 41 86 49 06

[spoitou@advbe.com](mailto:spoitou@advbe.com)

[www.congres-parfumscosmetiques.com](http://www.congres-parfumscosmetiques.com)

Journée animée par **Christine LAFFORGUE**, Présidente et **François VIOT**, Secrétaire Général, *Société Française de Cosmétologie*

#### 9h00 Ouverture du Congrès Parfums & Cosmétiques

Jean-Pierre GORGES, Président de *Chartres métropole*, Maire de Chartres  
Marc-Antoine JAMET, Président, *Cosmetic Valley*

#### 9h30 Quelles démarches RSE dans une entreprise cosmétique

Claude FROMAGEOT, Directeur Développement Responsable, *Groupe Rocher*  
Karen LEMASSON, Corporate Social Responsibility and Open Innovation Director, *Laboratoire Expanscience*

#### 10h00 Ecotoxicité d'ingrédients cosmétiques

Paul THOMAS, Eco-toxicologue, *Cehtra*

#### 10h30 Questions / réponses

#### 11h00 ☕ Pause

#### 11h30 Actualités européennes - VisioConférence

Salvatore D'ACUNTO, Chef d'unité Technologies de la Santé et Cosmétiques, *DG Grow, Commission européenne*

#### 12h00 New horizons for the European Cosmetics Regulation 🇬🇧

Gerald RENNER, Director Technical Regulatory Affairs, *Cosmetics Europe*

#### 12h30 Questions / réponses

#### 13h00 ☀️ Déjeuner

#### 14h30 IFRA 49 : Futurs nouveaux standards

Jean-François GOURSOT, Directeur Technique, *Prodarom*

#### 15h00 Digitalisation de l'information, Unique Product Identifier : vers une solution globale ?

Anne LAISSUS-LECLERC, ET FMCI Chairwoman, *Cosmetics Europe*

#### 15h30 Questions / réponses

#### 16h00 ☕ Pause & Groupes d'échanges

#### 16h45 Évaluation de la Protection Microbiologique apportée par les Packagings - guideline Cosmetic Valley

Florence ROULLET, Formulations and Materials Director Beauty, *Aptar*

#### 17h15 Bilan des contrôles et campagnes de la DGCCRF

Ambroise PASCAL, Chef du bureau Produits et Prestation de Santé et Services à la personne et Sammy DRISSI AMRAOUI, Rédacteur en charge des produits cosmétiques, *DGCCRF*

#### 17h45 Bilan des Inspections 2018 et 2019 de l'ANSM

Julien DUPONT, Chef de Pôle Inspection en Surveillance du Marché et Vanessa PICOT, Inspecteur des produits cosmétiques, *ANSM*

#### 18h15 Questions / réponses

#### 18h45 Remise des diplômes à la 11<sup>ème</sup> promotion du Mastère Spécialisé Réglementation internationale des parfums et des produits cosmétiques

#### 19h00 Fin de la 1<sup>ère</sup> journée

#### 19h15 La soirée de Chartres métropole





## PROGRAMME JEUDI 7 NOVEMBRE 2019

Journée animée par **Anne LAISSUS-LECLERC**, Directrice Scientifique, *LVMH Recherche P&C* et **Olivia SANTONI**, Director, *Bloom Regulatory*

**9h00 Microplastiques : Bilan à date sur les restrictions**  
Meglena MIHOVA, Partner, *EPPA*

**9h30 Perturbateurs endocriniens : point de vue du Comité Scientifique pour la Sécurité des Consommateurs (CSCC)**  
Christophe ROUSSELLE, Toxicologue, *Membre du CSCC / SCCS*

**10h00 Questions / réponses**

**10h30** ☕ Pause

**11h00 Point sur le document technique de la norme ISO sur la naturalité**  
Anne DUX, Directrice des Affaires Scientifiques et Réglementaires, Chargée des relations européennes, *FEBEA*

**11h30 Protocole de Nagoya, ses déclinaisons nationales et européenne : comment s'y retrouver, quels impacts ?**  
Thomas DELILLE, Avocat, *Mayer Brown*

**12h00 Questions / réponses**

**12h30** 🍷 Déjeuner

**14h00 Regulatory News in China** 🇬🇧  
April GUO, General Manager, Personal Care Division, *CIRS*

**14h30 Brexit, UK Regulations: update** 🇬🇧  
Emma TROGEN, Director Legal Affairs, *Cosmetics Europe*  
Emma MEREDITH, Director-General, *CTPA*

**15h00 Questions / réponses**

**15h30** ☕ Pause

**16h00 Les évolutions réglementaires critiques dans le Monde**  
Anne-Marie BRETON et Armand GUYON, Chargés d'Affaires Réglementations Internationales, *FEBEA*

**16h45 Questions / réponses**

**17h00 La réglementation cosmétique européenne en pratique : séance de questions / réponses**

Vous pourrez poser toutes vos questions en toute confidentialité par écrit et avant le déjeuner du 2<sup>ème</sup> jour du Congrès.

**Les Départements Affaires scientifiques & réglementaires et Juridiques & Sociales de la FEBEA** y répondront lors de cette séance de questions / réponses.

**18h15 Fin du Congrès**

LA SOIRÉE  
DE CHARTRES

À LA DÉCOUVERTE

D'UN TERRITOIRE COSMÉTIQUE



MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019  
À PARTIR DE 19H15



Chartres



CHARTRES  
MÉTROPOLÉ

INFORMATIONS

Pour vous inscrire, recevoir plus d'information sur le Congrès, contactez-nous au

☎ 01 41 86 41 10 ou

✉ [parfumscosmetiques@advbe.com](mailto:parfumscosmetiques@advbe.com)

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur :

🌐 [www.congres-parfumscosmetiques.com](http://www.congres-parfumscosmetiques.com)



Traduction simultanée en anglais pour nos amis non francophones.  
Merci de leur indiquer de contacter l'équipe pour toute information.

✉ [parfumscosmetiques@advbe.com](mailto:parfumscosmetiques@advbe.com)



Le Congrès se tiendra à **Chartrexp**,  
rue Jean Mermoz - 28011 Chartres cedex

NAVETTE GRATUITE  
à votre disposition depuis Paris.

Simple et rapide, inscrivez-vous directement en ligne :

 [www.congres-parfumscosmetiques.com](http://www.congres-parfumscosmetiques.com)

ou retournez-nous le bulletin ci-dessous à :

abe - Congrès Parfums &amp; Cosmétiques

35 / 37, rue des Abondances

92513 Boulogne-Billancourt cedex - France

 [parfumscosmetiques@advbe.com](mailto:parfumscosmetiques@advbe.com)

Pour nous contacter : Xavier SICARD

 +33 (0)1 41 86 41 10  [sicard@advbe.com](mailto:sicard@advbe.com)

## Je m'inscris :

- 2 jours = 1 080 € HT (1 296 € TTC)  
 1 jour = 720 € HT (864 € TTC)

## Réduction de - 15 % si vous êtes adhérent : - 15 %

- Cosmetic Valley ou  
 Société Française de Cosmétologie  
 2 jours : 918 € HT (1 101,60 € TTC)  
 1 jour : 612 € HT (734,40 € TTC)

## PARTICIPANT : à remplir intégralement - Merci de remplir un bulletin par personne

Mme  M. Prénom : ..... Nom : .....  
 Société : ..... Fonction : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

## Participera au Congrès Parfums &amp; Cosmétiques :

- aux journées des 6 & 7 novembre  à la journée du 6 novembre  à la journée du 7 novembre  
 au déjeuner du 6 novembre  à la soirée de Chartres du 6 novembre  au déjeuner du 7 novembre  
 Plats végétariens (sans viande ni poisson) :  oui  non  
 Navette :  oui  non (si oui, merci de compléter votre choix sur votre espace)

## ADRESSE DE FACTURATION (si adresse différente)

Bon de commande / références pour la facturation : .....  
 Mme  M. Prénom : ..... Nom : ..... Société : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....  
 N° Siret : ..... N° TVA : .....

Vous recevrez, à réception de votre inscription, toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation au Congrès Parfums & Cosmétiques.  
 Notre politique de confidentialité et de gestion des données personnelles est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : [parfumscosmetiques@advbe.com](mailto:parfumscosmetiques@advbe.com)

## PAIEMENT : à effectuer impérativement à la Cosmetic Valley avant le Congrès

## Je règle mon inscription :

- Par chèque de ..... € TTC à l'ordre de la Cosmetic Valley  
 Par carte bancaire, Amex (inscription en ligne)  
 Par virement à notre banque :  
 IBAN FR76 1440 6470 0003 7646 5600 028  
 SWIFT : AGRIFRPP844 - Crédit Agricole Val de France - Agence Entreprises 28  
 Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Cachet, date et signature

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Conditions d'inscription : les frais d'inscription comprennent les conférences, les déjeuners & pause-café, une documentation complète sur les interventions. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 18 octobre 2019 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 € retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du Congrès et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre de Cosmetic Valley ou par virement. L'accès au Congrès pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 5. Accès : nous consulter. 6. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations.

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.

## Organisé par



1, place de la Cathédrale  
28000 Chartres  
[www.cosmetic-valley.com](http://www.cosmetic-valley.com)

## Partenaire organisateur



Direction du Développement  
Economique  
[www.chartres-metropole.com](http://www.chartres-metropole.com)

## Commissariat général



abe - Parfums & Cosmétiques  
35/37, rue des Abondances  
92513 Boulogne-Billancourt cedex  
Tél. : +33 (0)1 41 86 41 10  
Fax : +33 (0)1 41 86 49 86